



Le chemin des contes

ROZOY-SUR-SERRE



- **Durée :** 1 h 45
- **Longueur :** 6,2 km
- **Altitude mini :** 136 m
- **Altitude maxi :** 190 m
- **Difficultés :** aucune
- **Balissage :** jaune



L'ancienne collégiale Saint-Laurent

INFOS TOURISTIQUES :
Office de tourisme du Pays de Thiérache
Tél. : 03 23 91 30 10

CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :
Communauté de Communes des Portes de la Thiérache, avec l'aimable autorisation de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?

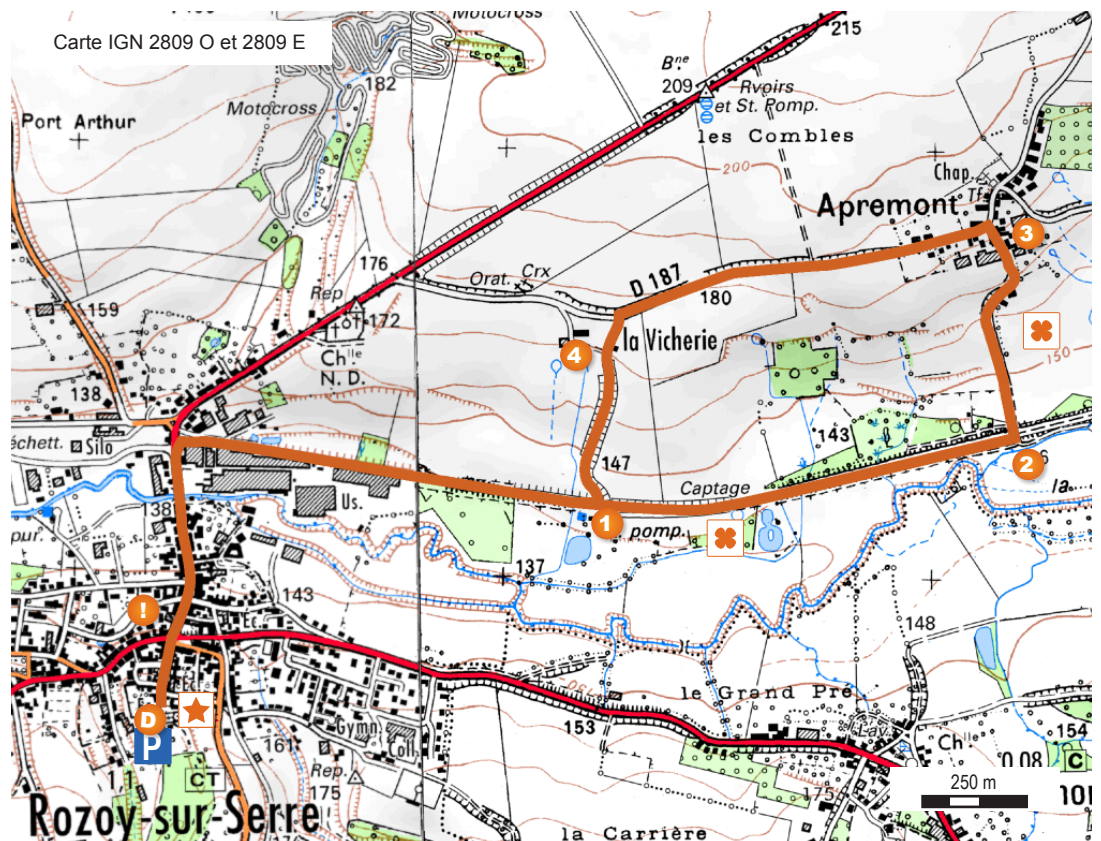
Signalez-le nous !



Cette fiche est extraite du site www.randonner.fr
le portail de la randonnée dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur www.facebook.com/randonnee.aisne



SUR LE PARCOURS

- ★ Rozoy-sur-Serre : ancienne collégiale Saint-Laurent, chapelle Notre-Dame, vieux logis du chapitre, maison forte (XVII^e siècle), ferme Saint-Georges
- ✿ La mare, sa faune et sa flore
- ✿ Le verger et ses différentes essences
- ✝ Chapelle et pigeonnier rectangulaire à Apremont

À PROXIMITÉ

- ★ Village de Parfondevail, labellisé parmi « Les plus beaux villages de France »
- ★ Le Val de Serre, ancienne voie de chemin de fer aménagée en sentier de randonnée

Ce circuit a été réalisé par les élèves de l'école Jeanne d'Arc de Rozoy-sur-Serre dans le cadre de l'opération « Un chemin, une école ® ». Tout au long du parcours, ils ont tenu à vous faire découvrir le patrimoine local : en particulier les haies bocagères préservées et l'habitat typique en torchis.

Accès au départ : Gagner le centre de Rozoy-sur-Serre. Arrivé place de l'Europe, bifurquer dans la rue montante du chapitre. On trouvera quelques places de stationnement à côté de l'église où s'effectue le départ.

- Redescendre la rue du chapitre. Passer devant la mairie de Rozoy-sur-Serre. Poursuivre tout droit dans la rue principale (⚠ : bien veiller à traverser sur les passages protégés). Emprunter à droite l'ancienne voie ferrée (axe vert du Val de Serre) et continuer tout droit.
- Observer la mare, sa faune et sa flore. Poursuivre tout droit.
- Passer le long du verger. Observer les différentes essences, le feuillage, les fleurs ou les fruits suivants
- Observer l'ancien local des pompiers. Au croisement, poursuivre à gauche.
- Passer devant la chapelle et quitter Apremont par la D 187. Marcher le long de la haie récemment implantée le long de la route, puis virer à gauche au lieu-dit « La Vicherie ».
- Passer devant une vieille maison typique (murs en torchis) et descendre jusqu'à l'axe vert. Reprendre ensuite le chemin vers la droite pour regagner Rozoy-sur-Serre et le point de départ.

LE BOCAGE DE THIÉRACHE

Abri pour les oiseaux nicheurs et les petits rongeurs, brise-vent et protection contre la pluie, barrière naturelle contre l'invasif, pourvoyeuse de bois : la haie cumule les fonctions. Au Moyen Âge, elle servait aussi de repère ancestral qui délimitait les terrains, à une époque où domaines et droits de territoire étaient au centre des échanges. Jadis était pratiquée la technique dite du « ployage » (pliage) : l'hiver durant, le « ployé » intercalait des piquets de saules entre les noisetiers dont le tressage des rejets renforçait la solidité de la haie. Aujourd'hui, aubépines, prunelliers, églantiers composent la majeure partie des haies de Thiérache, dont bon nombre disparaissent, malgré tout, au profit de cultures céréalières plus rentables.

